

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 33265

Numéro SIREN : 892 281 619

Nom ou dénomination : 19 Klock

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2024 sous le numéro de dépôt 2307

19 KLOCK
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 134 Boulevard Haussmann,
75008 PARIS
892 281 619 R.C.S PARIS
« La Société »

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-trois octobre,

La société **ALIX PROPERTIES**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 3 400 000 euros, ayant son siège social 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 789 121 092 RCS PARIS,

Représentée par son Président, Monsieur **Hervé VINCIGUERRA**,

Associée unique de la société **19 KLOCK**,

En présence de Monsieur **Hervé VINCIGUERRA**, Président non associé de la Société,

Après avoir exposé :

- Qu'en vertu de l'article 12 des statuts, le Président est nommé par l'actionnaire unique. Lorsqu'une personne morale est nommée Président, les dirigeants de ladite de ladite personne morale sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civile et pénale que s'ils étaient Président en leur nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigeant.

- Que Monsieur **Hervé VINCIGUERRA** a notifié son intention de démissionner de ses fonctions de président de la société par courrier en date du 21 juillet 2023 à la société **ALIX PROPERTIES**,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique prend acte de la démission de Monsieur **Hervé VINCIGUERRA** de ses fonctions de président, notifiée le 21 juillet 2023 et lui donne quitus de sa gestion et le remercie pour les services rendus à la Société.



Par conséquent, l'associée unique décide de mettre fin au mandat de président de la Société et Monsieur **Hervé VINCIGUERRA** et décide de designer comme nouvelle présidente :

La société **ALIX PROPERTIES**, Société par actions simplifiée au capital de 3 400 000 euros, dont le siège social est situé 43-47 avenue de la Grande Armée, 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 789 121 092 R.C.S PARIS, représentée par Monsieur **Hervé VINCIGUERRA**, pour une durée illimitée.

La société **ALIX PROPERTIES** exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et les statuts de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



La société **ALIX PROPERTIES**
Représentée par M. **Hervé VINCIGUERRA**